

**FEDERATION FRANCAISE DE PELOTE BASQUE**

Association déclarée loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Siège Social : 60 Avenue Dubrocq - 64100 Bayonne

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA FFPB  
DU 23 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,  
et le 23 mars, à 9 heures 15 minutes, en présentiel et en visioconférence,

Les membres de l'association « FEDERATION FRANCAISE DE PELOTE BASQUE » se sont réunis au siège social afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Approbation des procès-verbaux des assemblées générales extraordinaire et ordinaire 2023**
- **Approbation du Rapport moral**
- **Approbation du Rapport financier et des comptes annuels (résultat)**
- **Approbation du Rapport du Commissaire aux comptes**
- **Approbation du Rapport d'activités**
- **Approbation des Résultats sportifs**
- **Approbation du budget prévisionnel 2024**
- **Approbation du prix des licences 2025**
- **Approbation des modifications articles 12-15-16 du Règlement intérieur**
- **Arbitres : obligation de formation aux premiers secours**
- **Service civique**
- **Plan Sportif Fédéral 2024**
- **Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 – Club France La Villette**
- **Comité Ethique, Intégrité et Déontologie - Commission Honorabilité**
- **Lutte contre le dopage**
- **Lutte contre les violences - dispositif Signal Sports**
- **Intervention du DTN, M. Pascal Bédère**
- **Interventions des personnalités**
- **Questions diverses.**

**1. Ouverture de l'assemblée générale ordinaire par le Président, M. Lilou ECHEVERRIA**

Le Président de la FFPB, Lilou Echeverria, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous à cette assemblée générale ordinaire.

Il remercie par leur présence :

Mesdames, Messieurs, les Président(e)s et Représentants des Ligues et Comités

- Monsieur Pierre GARAI COECHEA – Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine
- Madame Loré EGUZQUIZA – Présidente de la Ligue Occitanie et mandatée pour représenter Monsieur Willy MANGAMAN-MOUNY, Président de la Ligue Ile de La Réunion
- Monsieur Jean-Bernard JAUREGUIBERRY – représentant Monsieur Thierry CHAUDAT, Président de la Ligue Ile de France
- Monsieur Maxime VISENTIN – représentant Monsieur VISENTIN Jean-Christophe, Président de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur
- Monsieur Jean-Paul LASTRA – Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

- Monsieur Philippe MAUMET – Président du Comité départemental Corrèze
- Monsieur Jacques LACROIX – représentant le Comité départemental de Côte d’Argent
- Monsieur Charles SOURP – Président du Comité départemental des Landes
- Monsieur Christian PAILLOLE – Président du Comité départemental du Lot et Garonne
- Monsieur Henri ERRANDONEA – représentant le Comité territorial du Pays Basque
- Monsieur Gilles LOLIBE – Président du Comité territorial du Béarn
- Monsieur Jean-Paul CHAMBORD – Président du Comité départemental de Paris
- Monsieur Jean-Claude BERTHELOT – Président du Comité des Alpes Maritimes.

### Mesdames, Messieurs, les Présidents des Clubs

#### Les Personnalités :

- Monsieur Sébastien CERGNUL – Directeur départemental adjoint UNSS des Pyrénées-Atlantiques et représentant Monsieur Olivier GIRAULT Directeur national UNSS.

#### Et cite les personnes excusées :

- Madame Amélie OUDEA CASTERA – Ministre des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques
- Madame Fabienne BOURDAIS – Directrice des Sports au Ministère des Sports
- Monsieur David LAPPARTIENT – Président Comité National Olympique Sportif Français
- Monsieur Frédéric SANAUR – Directeur de l’Agence Nationale du Sport
- Madame Véronique MOREIRA – Présidente Nationale de l’USEP
- Monsieur Franck DUFOUR Directeur départemental UNSS 64
- Madame Anne BISAGNI FAURE – Rectrice académique régionale et Chancelière
- Monsieur François Xavier PESTEL – Directeur Académique des Pyrénées-Atlantiques de l’Éducation Nationale
- Monsieur Mathias LAMARQUE – Directeur régional à la Jeunesse, aux Sports et à la Cohésion Sociale
- Monsieur Philippe ETCHEVERRIA – Conseiller de DASEN (Directeur académique des services de l’éducation nationale) en matière de Jeunesse, d’Engagement et de Sport
- Monsieur Alain ROUSSET – Président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur Jean-Jacques LASSERRE – Président du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques
- Madame Denise SAINT PEE – Sénatrice des Pyrénées-Atlantiques
- Monsieur Max BRISSON – Sénateur des Pyrénées-Atlantiques
- Monsieur Vincent BRU – Député de la 5<sup>ème</sup> Circonscription des Pyrénées-Atlantiques
- Madame Florence LASSERRE – Députée de la 5<sup>ème</sup> Circonscription des Pyrénées-Atlantiques
- Monsieur Iñaki ECHANIZ – Député de la 4<sup>ème</sup> Circonscription des Pyrénées Atlantiques
- Monsieur Jean-René ETCHEGARAY – Maire de Bayonne et Président de la Communauté d’Agglomération Pays Basque
- Monsieur Arnaud FONTAINE – Vice-Président de la Communauté d’Agglomération du Pays Basque délégué aux Equipements sportifs
- Monsieur Cyrille LAIGUILLON – Adjoint aux Sports à la Mairie de Bayonne
- Monsieur Dimitry CHOI – Président Ligue St Pierre et Miquelon
- Madame Françoise CLAR – Présidente Comité de Haute Garonne, de l’Ariège et de l’Aude
- Monsieur Alain COMORGE – Comité départemental de la Métropole de Lyon et du Rhône
- Monsieur Jean-Claude JOUGUET – Président Comité départemental du Gers
- Madame Jessica NADAL – Présidente Comité départemental des Hautes Pyrénées
- Monsieur CABROL Arnaud – Président Comité départemental du Tarn
- Monsieur Ludovic LALEU – Président Comité départemental du Nord
- Monsieur Lionel LALEU – Président Comité départemental du Pas de Calais
- Et les clubs Airetik Mendionde-Macaye, Eskulari Lahonce-Villefranque et Itsasuarrak-Itxassou.

## **2. Décompte des voix et vérification du quorum**

Les listes d'émargement font apparaître le nombre de voix suivant (ligues-comités clubs) :

NOUVELLE-AQUITAINE	:	658
OCCITANIE	:	54
ILE-DE-FRANCE	:	27
HAUTS DE FRANCE	:	0
PROVENCE-ALPES-COTES-AZUR	:	11
AUVERGNE-RHONE-ALPES	:	4
ILE-DE-LA-REUNION	:	10
ST-PIERRE-MIQUELON	:	0
Centre Val de Loire (Tours)	:	0
Corse	:	0
Nouvelle Calédonie	:	0

Voix : Ligues/Comités/Clubs émargés            764            sur 1 266 voix (convoquées)

Le quorum 634 voix étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut se dérouler normalement.

## **3. Approbation des procès-verbaux des assemblées générales extraordinaire et ordinaire 2023**

Les procès-verbaux des assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 25.03.2023 ont été envoyés par courriel à tous les clubs, comités, ligues, et aux membres du Comité Directeur le 4 octobre 2023.

## **4. Rapport moral**

Le Président, Lilou Echeverria, remercie l'ensemble des participants à cette assemblée générale de la FFPB pour l'année 2023, ce qui témoigne l'intérêt porté à nos activités et au développement de notre pelote basque.

Avant la lecture du rapport, le président, Lilou Echeverria, demande une pensée pour les personnes disparues cette année et à marquer, par quelques instants de recueillement, notre affection pour celles et ceux qui nous ont quittés dernièrement et que nous n'oublierons pas.

- Jacques ETCHENIQUE • Claude HARGUINDEGUY • Jean GARAY • Imanol EGUIA • Alain ITHURBIDE
- Jean ITHOURRIA • Henri LABAT • Txomin IBARBURU • Michel UGARTEMENDIA • Charles BERGARA
- Philippe PIGEAU.

Il demande à l'assemblée une minute d'applaudissements.

Le président, Lilou Echeverria, tient à saluer l'ensemble des participants, les personnalités présentes ainsi que les présidents ou représentants de Ligues, Comités, Clubs et les nombreuses personnes qui nous font l'amitié d'être avec nous ce matin : partenaires, médias et amis de la pelote basque.

Lors de notre dernière assemblée générale, la FFPB comptait en 2022 30 264 licences et Autres Titres de Participation (ATP), aujourd'hui nous atteignons le chiffre de 32 938 licenciés et Autres Titres de Participation (ATP), soit une progression de 8.83% globalement.

Nos effectifs sont en augmentation en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie, dans les Hauts-de-France, en Corse et en Nouvelle Calédonie.

Notre fédération rayonne aussi par sa capacité à organiser, et la tradition se poursuit en Septembre avec l'accueil en France, à Paris, de la Ligue des nations en trinquet (ex Coupe du monde), compétition qualificative pour les championnats du monde toutes catégories de pelote basque qui se dérouleront en 2026 en Argentine.

Après avoir organisé durant ces mandats sept compétitions internationales :

1 championnat du monde professionnel de cesta punta à Biarritz en 2013,  
1 coupe du monde fronton 2020 à Bordeaux au Haillan en 2013,  
1 championnat du monde des moins de 22 ans en 36m à Biarritz en 2016,  
1 coupe du monde à Anglet en 36m en 2017,  
1 coupe du monde de cesta punta à Biarritz en 54m en 2017,  
1 coupe du monde en trinquet à Oloron Sainte Marie et Pau en 2019  
1 championnat du monde toutes catégories à Bidart, Biarritz, Bayonne et Hasparren en 2022,  
nous avons été sélectionnés pour organiser cette nouvelle compétition : la «Ligue de Nations».  
Merci encore à la FIPV et à son Président, Xavier Cazaubon qui continue à nous faire confiance.

Tout au long de ces mandats, il a fallu faire face aux évolutions administratives et ministérielles. Notamment la mise en place de la loi « NOTRE ».

La réforme de l'Etat, l'Organisation Territoriale de la République (OTR) a modifié notre fonctionnement administratif. Celle-ci a modifié le fonctionnement de la FFPB et le mode d'élection.

Le contrat de délégation avec le Ministère des Sports est, après l'agrément l'étape supérieure dans le degré de reconnaissance des fédérations sportives par l'Etat. Ce contrat précise plusieurs points :

- Il est accordé pour toutes les disciplines de la pelote
- Parité et promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes
- Gouvernance et fonctionnement démocratique
- Lutte contre les violences
- Ethique du sport et intégrité des compétitions
- Développement durable
- Emploi et formation
- Equipements sportifs
- Outre-mer.

Ce contrat produit ses effets jusqu'au 31 décembre 2025 avec une révision annuelle.

Le président, Lilou Echeverria, renouvelle ses chaleureux remerciements aux présidents respectifs des différents clubs, à toutes leurs équipes pour leur investissement à l'organisation de ces compétitions.

C'est donc un bilan très positif que nous vous présentons pour l'exercice 2023.

Ces résultats nous encouragent à regarder l'avenir avec confiance et ambition alors que la FFPB a fêté en 2022 ses 100 ans d'existence, et la centième édition de la Grande Semaine de pelote basque.

Un accord de partenariat avec France Télévisions, NoA, vient d'être signé à nouveau ainsi qu'avec Canal Plus Sport, ceci afin de poursuivre la diffusion du Pro Tour à Cesta punta (diffusé sur Canal +) en partenariat avec la société Hitzekoak et les Masters des fêtes de Bayonne. Je rappelle que la Ville de Bayonne a décidé de nous faire confiance pour organiser cette belle compétition privée.

La FFPB s'est dotée de nouveaux outils tels la chaîne YouTube et le très attendu logiciel de compétition.

Les instances de la FFPB se réunissent régulièrement, Comités Directeurs, réunions de Bureau, les commissions des différentes spécialités ainsi que la Commission Administrative, Commission des Arbitres, Commission Honorabilité....

Parallèlement le Comité éthique, intégrité et déontologie se réunit si besoin sur saisine ou auto-saisine.

L'exercice 2023 permet de générer un budget global de la FFPB de 1 173 842 €.

Le niveau de production des ressources propres s'est maintenu, ce qui nous permet d'obtenir une solidité financière stable.

Le niveau des dépenses, au regard des besoins liés à l'augmentation de l'activité, a été contenu par une gestion rigoureuse mais aussi par une gestion plus fine des dépenses de fonctionnement. Le commissaire aux comptes a certifié les comptes annuels et n'a formulé aucune observation sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels.

Cette évolution n'a été possible

- Que par une gestion rigoureuse au niveau des dépenses
- Par la recherche constante de partenariats privés
- Par la confiance retrouvée au niveau des institutionnels (Conseil Régional, Conseil Départemental, collectivités territoriales)
- Par l'amélioration de l'image fédérale.

Nous constatons que nos fonds propres sont passés de **-24 727 € en 2012 à 95 860 € en 2016, 627 301 € en 2020 et 911 683 € en 2023.**

En même temps il a fallu tenir compte de la diminution de l'aide ministérielle qui est passée de **321 000 € en 2012 à 197 000 € en 2023, soit -39 %.**

**Durant cette période, nous avons procédé à des reversions en très nette progression. 226 008 € en 2016, 205 504 € en 2020 période du COVID, et 345 356 € en 2023 soit une progression de 68 %.**

C'est donc un sérieux effort qui a été fourni pour arriver aux résultats d'aujourd'hui.

Le président, Lilou Echeverria, tient à remercier les bénévoles pour leur engagement, nos salariés(es), les entraîneurs, les cadres techniques pour leur dévouement, nos partenaires et les pouvoirs publics pour leur soutien.

## **5. Approbation du rapport financier et des comptes annuels**

Mme Corinne POTEL, responsable de la Commission des finances, présente le rapport financier.

Nous revenons cette année à une année normale d'exploitation.

L'analyse des variations n'est pas opportune compte tenu de l'impact sur les comptes 2022 des deux événements majeurs l'an dernier : le Championnat du Monde de Biarritz et le retour du public lors des compétitions.

### **Produits d'exploitation**

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 194 986 €.

Le poste des licences représente 57% des produits avec une augmentation de 104 KE dû à l'augmentation du nombre des licenciés ainsi qu'à l'augmentation du tarif de la licence.

Le montant des subventions allouées est de 244 523 € soit 20% des produits d'exploitation.

Il s'agit là principalement des subventions de l'ANS.

Les recettes liées aux compétitions se montent à 165 256 € et le Mécénat qui se trouve dans les autres produits à 83 456 €.

On entend par contributions volontaires, le bénévolat, les dons vestimentaires et les mises à disposition des aires de jeux. Cette année on en a pour 212 213 €.

### **Charges Externes**

Les charges externes pour un montant de 892 962 € se décomposent comme suit :

- Fournitures Consommables : ce sont les fluides Eau Edf Carburant : 19 KE.
- Locations : Location du Trinquet Moderne / Véhicules / Copieur etc... : 77 KE.

- Entretien et maintenance : 24 KE.
- Assurances : en progression de 4 KE. Evolution en fonction du nombre de joueurs soit un total de 126 KE.
- Intermédiaires : Il s'agit des rétrocessions faites aux Clubs Ligues. Augmentation significative **de 51 KE** en ce qui concerne la réversion sur les licences. Total : 336 KE.
- Informations et communications : 139 KE / Prestations vidéos, la revue Pilota et les dons très importants en 2023 qui grèvent le budget de **59 KE** en plus.
- Déplacements, Réception : Déplacement notamment au Mexique. 147 KE.
- Autres services extérieurs : il s'agit des frais de stages, cotisations et documentations, pour 18 KE.

### **Impôts et Taxes**

La variation non significative n'appelle pas de remarques particulières.

### **Charges de personnel**

L'effectif est stable.

Les charges de personnel s'élèvent à 214 KE contre 208 KE l'an dernier.

### **Résultat financier**

Une remontée de dividendes de 30 KE de FFPB Communication vers FFPB a été actée sur l'exercice 2023.

**Le résultat de l'exercice** est une perte de 14 512,77 euros. Ce résultat est affecté en report à nouveau.

On peut cependant nuancer cette perte car des ajustements de 2022 sont venus impacter de 34 KE les charges.

Le résultat économique corrigé s'élèverait à un résultat excédentaire de 20 KE.

### **Bilan**

La situation financière est saine et solide.

La structure bilancielle est très bonne.

On constate un besoin en fonds de roulement de 19 KE à la clôture de l'exercice.

La perte sera affectée en diminution des fonds propres.

## **6. Approbation Rapport du Commissaire aux comptes**

Monsieur Bernard Poussou, Commissaire aux Comptes, présente ses rapports sur les comptes annuels de la FFPB de l'exercice clos le 31/12/2023 et sur les conventions réglementées.

Il donne lecture de la nature de sa mission. Et qu'au regard des règles et des principes comptables français, il peut certifier les comptes annuels 2023.

## **7. Rapport d'activités**

Le secrétaire général adjoint, René Hardoy, présente le rapport d'activités 2023.

### **ASSOCIATIONS**

#### **8 LIGUES**

Nouvelle-Aquitaine

Occitanie

Ile de France

Provence Alpes Côte d'Azur

Auvergne Rhône Alpes

Corse

Ile de la Réunion  
St-Pierre et Miquelon

#### 14 COMITES DEPARTEMENTAUX

Corrèze  
Côte d'Argent  
Landes  
Lot et Garonne  
Pyrénées-Atlantiques  
Haute-Garonne, Ariège et Aude  
Gers  
Hautes-Pyrénées  
Tarn  
Paris  
Nord  
Pas de Calais  
Alpes-Maritimes  
Métropole de Lyon et du Rhône

#### 2 COMITES TERRITORIAUX

Béarn  
Pays-Basque

#### 271 CLUBS

4 nouvelles affiliations de clubs  
Les amis du Trinquet des Charmilles – Dax (Landes)  
Jokoa Amoroora – Santa Maria Poghju (Corse)  
AS Milafranga – Villefranque (Pays-Basque)  
Section Séoune pelote basque – Lafox (Lot et Garonne)  
4 clubs mis en sommeil  
Saint-Martin Pilota Biarritz (Pays-Basque)  
Beaumont Pau Lotari (Béarn)  
AS Spatiale Aquitaine Bordeaux (Côte d'Argent)  
Pala club Frayssol (Tarn)

#### **LICENCES**

15 284 Licences sportives  
54 Licences individuelles  
28 Licences professionnelles Main nue  
12 Licences professionnelles Cesta punta / Grand chistera  
2 Licences professionnelles Pala corta  
17 654 ATP Autres titres de participation.

Licences gratuites enregistrées entre le 1er septembre et le 31 décembre 2023

450 pour les M 10  
212 pour les M 12  
106 pour les M 14  
70 pour les M 16  
27 pour les M 19  
19 pour les M 22  
647 pour les Seniors  
Soit 1 531 au total.

### **CLASSEMENT des CLUBS (Nombre de licenciés)**

1. Zaharrer-Segi – Saint-Etienne de Baigorri (342)
2. Goizeko-Izarra – Saint-Jean Pied Port (286)
3. Kapito-Harri – Ustaritz (269)
4. Section Paloise – Pau (255)  
St-Pée Union Club – Saint-Pée Sur Nivelles (255)
5. Noizbait – Hasparren (234)
6. Luzean – Saint-Jean de Luz (225)
7. US St-Palais Amikuze – Saint Palais (222)
8. Urruñarrak – Urrugne (220)
9. Aviron Bayonnais – Bayonne (217)
10. Denek Bat – Armendaritz (201)

### **COMPETITIONS NATIONALES**

#### **192 compétitions officielles en 2023**

##### Amateurs :

- 145 Championnats de France
- 5 Championnats de France Para-Pelote
- 22 Challenges nationaux
- 5 Tournois fédéraux
- 3 Tournois Corporatifs
- 2 Coupes de France Féminine Cesta punta : Fronton mur à gauche 36m individuel & 54m par équipes
- 1 Coupe de France Féminine Grand chistera
- 1 Challenge France Paleta pelote de gomme pleine Fronton mur à gauche 36m.

##### Professionnels - Pro/Am :

- 4 Championnats de France Pro Main nue
- 1 Championnat de France Pro/Am Cesta punta
- 1 Pro Tour Cesta punta
- 1 Championnat de France Pro/Am Grand chistera
- 1 Pro Tour Grand chistera.

### **STATUTS FFPB**

La loi n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France a obligé l'ensemble des fédérations nationales à réviser entièrement leurs statuts.

Dans cet objectif, la commission administrative fédérale, le président et le secrétaire général ont travaillé de concert. De nombreuses visioconférences ont été organisées avec le Ministère de manière à ne commettre aucune erreur et les échanges par mail ont été également très nombreux. Un travail fastidieux à cause d'un lexique et d'une syntaxe parfois très éloignés de ceux que nous pratiquons. Ces nouveaux Statuts vous ont été présentés ce matin lors de l'AG extraordinaire.

### **GRANDE SEMAINE de PELOTE BASQUE**

La 101<sup>ème</sup> Grande Semaine de Pelote Basque s'est déroulée du 13 au 20 août 2023 devant un public nombreux (+ 13,5 % par rapport à 2022) et pas seulement constitué de vacanciers comme certains se plaisent à le dire. Les locaux se sont déplacés pour voir nos champions et c'est une satisfaction.

36 finales se sont disputées successivement sur les frontons de Saint Palais, Bayonne, Bidart, Saint-Etienne de Baigorri, Saint-Just Ibarre, Guéthary, Sorde l'Abbaye, Biarritz, Saint Jean de Luz, Bardos, Angresse, Hossegor et Anglet Sutar.

Merci aux municipalités et aux clubs concernés pour la qualité de leur accueil.

## **COMPETITIONS INTERNATIONALES**

L'année 2023 a été une année particulièrement chargée avec pas moins de 9 compétitions ou rencontres internationales.

- Du 30 juin au 2 juillet à Iscar (Espagne), Coupe d'Europe des clubs en fronton mur à gauche 36m.
- Du 7 au 9 juillet à Barcelone (Espagne), Tournoi des Nations : Cesta punta hommes, Main nue seniors par équipes, Frontenis hommes M19, Pala corta seniors.
- Du 16 au 23 juillet à Tenerife (Espagne), Stage Frontenis M22 -Ligue Nouvelle-Aquitaine de pelote basque.
- Du 26 juillet au 6 août en Argentine, Tournoi de Frontenis M22.
- Du 15 au 17 septembre à Getafe (Espagne), Coupe d'Europe des Clubs fronton mur à gauche 30m.
- Du 22 au 24 septembre à Oloron Sainte-Marie, Championnat d'Europe des Nations en trinquet seniors.
- Du 29 septembre au 1er octobre à Castanet-Tolosan, Championnat d'Europe des Nations de Frontball.
- Du 13 au 15 octobre à El Molar (Espagne), Championnat d'Europe des Nations M22 en fronton mur à gauche 30m.
- Du 19 au 26 novembre, Championnats du Monde M22 frontons mur à gauche 30m et 54m à Mexico (Mexique).

La FFPB et la DTN insistent sur l'importance d'organiser et de participer à des compétitions internationales notamment en vue de la préservation de la reconnaissance du statut de haut niveau appelée à être certainement remise en question très prochainement par le Ministère.

## **JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024**

Situé sur le site de la Grande Halle de La Villette, le Club France sera le centre névralgique du sport français pendant toute la durée des Jeux et servira de point de ralliement de l'ensemble des acteurs : athlètes, mouvement sportif, supporters, partenaires, médias, ... Ouvert à toutes et tous, il proposera au sein du magnifique Parc de la Villette des animations sportives et des initiations à certaines disciplines.

Dans ce cadre, la pelote basque a été retenue pour assurer une de ces animations et nous nous réjouissons de cette reconnaissance.

Au programme initiation à l'aide du mur gonflable (encadrée par Y. Héguiabéhère, G. Rossi, des volontaires de la Ligue Ile de France, du Comité départemental de Paris et des clubs de pelote franciliens) et des projections de vidéos démontrant l'esthétisme de notre sport.

Des milliers de visiteurs étant attendus chaque jour ce sera une belle vitrine pour la pelote basque. Une délégation fédérale s'est rendue sur place en novembre pour rencontrer les dirigeants du CNOSF et préparer au mieux cet événement.

Après application d'un mode de calcul uniformément appliqué à l'ensemble des fédérations et pour remercier les bénévoles (éducateurs, dirigeants, arbitres, entraîneurs, ...), la FFPB s'est vue attribuer 70 billets pour les Jeux Olympiques et 24 pour les Jeux Paralympiques. Tous les comités et ligues ont été avertis de la possibilité de recevoir des billets selon une répartition la plus équitable possible au prorata du nombre de licenciés. Les sites, dates, horaires et programmes de compétition retenus ne sont pas de notre ressort mais définis par le CNOSF.

Le processus de ventilation est en cours.

Les anciens joueurs de pelote ayant participé aux olympiades de Mexico 1968 et Barcelone 1992 ont été invités au Club France par le CNOSF.

## **COMMISSION TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE (CTP)**

- La CTP a poursuivi sa stratégie de développement, en particulier avec l'implication de Bernard Cazenave, Gérard Rossi et de Yoan Héguibéhère (agent de développement FFPB). De nombreuses opérations de développement, d'organisation de manifestations et de compétitions ont animé l'année.

- La mission principale a consisté à faire connaître la politique de développement du « dispositif Passerelle » auprès des comités et ligues ainsi qu'auprès des clubs. Toutes les documentations ont été mises à la disposition de tous.

- Communication des documents pédagogiques utilisés par les enseignants et les éducateurs de clubs :

Fiches pédagogiques dans le cadre de cours EPS

Création d'un cycle de 8 séances pour les professeurs des écoles

Fiches pédagogiques dans le cadre des 30mn d'activité physique quotidienne

Vidéos pédagogiques de toutes les fiches existantes

- Deux réunions de la commission technique et pédagogique élargie ont permis de réunir en visioconférence tous les responsables des comités et ligues afin de les informer sur les initiatives fédérales dans le domaine du développement et des compétitions jeunes.

- Annulation du 2ème rassemblement « Pelote Académie » Inter-Comités

L'organisation du 2ème rassemblement « Pelote Académie » était prévue au complexe des Argoulets à Toulouse en juin 2023. Faute d'un nombre suffisant d'équipes, la CTP a annulé ce rassemblement.

Cette formule doit être le fruit de rassemblements internes à chaque comité et doit permettre, grâce au suivi, de sélectionner les enfants les plus performants dans les catégories M10, M12 (garçons/filles) qui n'ont pas encore participé à des compétitions nationales.

La CTP a fixé le prochain rendez-vous le 8 juin 2024 à Hossegor.

### **Mise en place du « dispositif Passerelle »**

#### **Corse**

La CTP/FFPB a participé à la semaine olympique et paralympique, plus de 1 700 enfants ont découvert la pelote basque durant 10 jours.

Un rassemblement « Passerelle » a été organisé au club d'U Muru-Bascu de Santa Maria de Poghju avec les enfants volontaires du milieu scolaire.

#### **Nouméa – Nouvelle Calédonie**

L'agent de développement fédéral, Yoan Héguibéhère a procédé à un suivi régulier afin que le club Amicale PB-SO Lagunekin Nouméa présidé par Madame Chantal Larrondo accède à une autonomie nécessaire au développement de l'activité sur l'île.

Les séances prévues avec les jeunes des quartiers ont eu lieu et ont permis une démocratisation nécessaire de l'activité.

Il a également assuré le suivi de la formation avec les éducateurs sportifs de la mairie qui ont mis en place des sessions pelote basque dans les quartiers de Magenta et Rivière Salée. Le matériel a été mis à disposition par le club et les éducateurs bénévoles ont encadré de temps en temps quelques séances. Le tournoi inter-quartiers a été renouvelé afin que tous puissent jouer. L'adhésion des licenciés formés au club pour encadrer ce type de manifestation a représenté une véritable plus-value.

Des nouvelles licences d'enfants ont été enregistrées.

#### **Lot et Garonne**

Une formation auprès des enseignants volontaires a été organisée pour la mise en place ensuite de cycles pédagogiques pelote basque dans le cadre des cours EPS à l'école. Les 1ère, 4ème et 8ème séances ont été encadrées par Florian Sabaron, agent de développement et Yoan Héguibéhère, agent de développement fédéral dans une vingtaine de classes autour d'Agen.

Le club a organisé une manifestation d'envergure fin juin avec une journée « Passerelle » ouverte au grand public mais également aux enfants ayant découvert la pelote à l'école. Au total 500 enfants sont venus pratiquer la pelote basque sur les installations du club d'Agen lors de cette semaine passerelle. Le nombreux public a pu également apprécier deux parties de pelote, une à paleta pelote gomme pleine et l'autre au frontball.

### **Actions SPORT SCOLAIRE**

#### UNSS - Championnat de France FRONTBALL

250 jeunes ont participé au rassemblement final du championnat de France UNSS.

Au niveau fédéral, cela a permis de licencier des étudiantes dans la spécialité Frontball. Ce fut une belle réussite, la finale du championnat de France M16 opposait deux d'entre elles.

#### JEUX INTERNATIONAUX DE LA JEUNESSE - FRONTBALL

Pour la première fois la Pelote était présente aux jeux internationaux de la jeunesse à Pau.

36 établissements scolaires de 30 pays étaient présents pour cet événement, 144 jeunes scolaires ont participé.

Les professeurs accompagnant les jeunes sportifs sont repartis avec les fichiers pédagogiques pour développer la pratique de la Pelote au sein de leur établissement.

#### ZABALKI

L'édition 2023 a eu lieu en France à Pau et Lescar. Les spécialités présentes : Paleta pelote de gomme creuse trinquet, Paleta pelote de gomme creuse en individuel fronton 30m, Main nue par équipes fronton 36m, Main nue 4 et demi, Cesta punta en individuel, Frontenis, Frontball, Paleta pelote de cuir fronton 36m.

Présence de 5 universités espagnoles et des universités françaises de Pau-Pays de l'Adour (Bayonne-Tarbes-Pau), Bordeaux et Toulouse.

L'université de Bordeaux remporte l'édition 2023, les universités de Pau-Pays de l'Adour puis l'université publique de Navarre complètent le podium.

### **Actions QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE**

#### Région Parisienne

Des actions de développement du frontball sont menées en collaboration avec l'association Frontball Développement.

Formation des éducateurs des quartiers de Villejuif et Montgeron et initiation au frontball avec les jeunes de quartiers.

#### Occitanie

Des actions de développement du frontball sont menées en collaboration avec l'association Frontball Développement.

Formation des éducateurs des quartiers du Mirail à Toulouse et initiation au frontball avec les jeunes de quartiers.

### **HANDI TOUR PELOTE**

La saison 2023/2024 a débuté le premier week-end de Septembre par un stage de cohésion au Haillan. Toutes les équipes traditionnelles ont été mélangées et tout le monde a pu jouer avec tout le monde pour se préparer. Le dimanche, des parties en tête à tête ont également été organisées en trinquet.

Puis les étapes du Handi Tour se sont déroulées successivement à Biarritz, Bayonne, Tarbes, Saint-Lon les Mines, Dax, Portet sur Garonne (soit en trinquet, soit en fronton mur à gauche).

Le 10 février a eu lieu une belle journée Handisport au trinquet d'Iholdy et le 16 mars se sont déroulés les Masters à Dax. Le 20 avril se disputeront les finales fronton mur à gauche du championnat de France à Pau dans le cadre des finales nationales de plusieurs disciplines.

On a comptabilisé cette année en moyenne 6 équipes par étape.

Lors de la prochaine saison, on passera au « paletton » avec pelote creuse éducative pour davantage de spectacle.

Maxime Cabanne, qui fait un travail remarquable, commence à faire la promotion du Para-pelote auprès des joueurs de tennis fauteuil et de Padel-fauteuil qu'il rencontre régulièrement lors de tournois de ces deux disciplines.

### **SPORT ADAPTE**

Comme chaque année, plusieurs journées sportives de sensibilisation à l'activité pelote ont été organisées sous l'impulsion et la coordination de Benoît Dupruilh que l'on remercie pour son investissement.

Merci aux municipalités et aux clubs de Dax, Hossegor et Bénesse-Mareme pour l'accueil de ces étapes ainsi qu'au Comité départemental des Landes de pelote basque et au SSID pour leur participation.

Les cadres techniques de la FFPB ainsi que l'agent de développement fédéral, et Béatrice Lauilhe membre du Comité Directeur, ont encadré ces journées en collaboration avec les éducateurs spécialisés et les bénévoles des clubs hôtes.

### **CENTRE NATIONAL CESTA PUNTA**

Les frontons Jai Alai de Saint Jean de Luz et de Biarritz Aguilera accueillent 12 joueurs Espoirs placés sous la houlette de Philippe Etcheberry et Eric Irastorza.

### **CENTRE NATIONAL MAIN NUE**

Le Trinquet Berria d'Hasparren accueille quant à lui une vingtaine de joueurs de main nue Espoirs sous la responsabilité de son directeur Manu Martiarena, et ses entraîneurs Vincent et Thierry Itoiz et Alain Héguiabéhère.

### **ARBITRAGE**

En 2023, la Commission Arbitres a procédé en septembre à la mise à jour des listes d'arbitres par comités.

Un bilan des sessions de formations/tests assurées par Alain Dasse et Christian Lagourgue et organisées non sans difficulté (obligation de multiplier les séances en visioconférence et en présentiel) a été établi.

Les versions finales des Statuts de l'arbitrage et des nouveaux articles fédéraux ont été validées, et le règlement financier s'y rapportant, adopté.

Lors du dernier Comité Directeur, Christian Lagourgue a évoqué la nécessité de travailler en commun et en toute intelligence avec le Comité territorial du Pays-Basque pour faire évoluer ces statuts de manière constructive (notamment au niveau des quotas et des sanctions financières) en prenant en compte la spécificité des territoires.

Les sessions au titre d'arbitre régional, celles pour les candidats au CQP, aux BF1 et BF2 avec le nombre de candidats reçus ou refusés sont détaillées dans la brochure ainsi que les modalités pour devenir arbitre National ou arbitre Elite.

### **TROPHEES AFCAM 2023 (Association Française du Corps Arbitral Multisports)**

La FFPB tient à féliciter les arbitres honorés en 2023 par l'AFCAM. Sans arbitre, pas de respect des règles de jeu et de l'esprit de loyauté sportive.

Trophée AFCAM régional 2023 pelote basque catégorie Elite : Madame Séverine Graciet (arbitre international) et Monsieur Xavier Ducasse (arbitre fédéral).

Catégorie Espoirs : Monsieur Guillaume Lafaurie (arbitre fédéral).

Trophée Jean Pierre Segonzac-Barthe : Monsieur Christian Lagourgue.

Trophée « Reconnaissance Citoyenne » de l'AFCAM N-A : Monsieur Christian Lagourgue.

Ce trophée vise à récompenser des actes ou des actions qui valorisent l'image de l'arbitrage en général et le corps arbitral en particulier.

Bravo encore à ces quatre arbitres pour la qualité de leurs prestations et leur disponibilité.

## **COMITE D'ETHIQUE, D'INTEGRITE ET DE DEONTOLOGIE**

Aucune saisine de ce Comité à signaler pour l'année 2023.

## **EQUIPEMENTS – INSTALLATIONS**

### **REALISATIONS 2023**

Bayonne (64) : fronton municipal place libre Jean Dauger totalement rénové avec un sol en enrobé très réussi.

Anglet (64) : quartier Sutar : fronton place libre aux normes (avec deux murs identiques et pouvant accueillir du rebot). Inauguré et en service.

Ahaxe-Alciette-Bascassan (64) : rénovation du fronton mur à gauche. Installation aux normes inaugurée le 8 juillet. Une magnifique réalisation aux murs bleus.

Iholdy (64) : transformation du fronton mur à gauche en trinquet à paroi de verre. Ici aussi les murs bleus apportent de l'élégance. Installation aux normes inaugurée le 18 novembre.

Urt (64) : rénovation du fronton place libre. Travaux terminés.

Pontonx (40) : rénovation du fronton place libre. Travaux terminés.

Libourne (33) : rénovation de l'éclairage du fronton place libre. Travaux terminés.

Dax (40) : rénovation de l'éclairage au complexe Colette Besson. Travaux terminés.

Pau (64) : rénovation de l'éclairage au Complexe couvert. En cours.

Saint Denis (Ile de La Réunion) : rénovation du fronton mur à gauche.

Thèze (64) : rénovation d'un fronton mur à gauche non homologué.

Lahonce (64) : création en cours de deux terrains de frontball homologués.

Biarritz (64) : rénovation de l'éclairage au jaï alaï.

## **DOPAGE**

La FFPB rappelle à tous les dirigeants de clubs, comités et ligues l'importance de sensibiliser les joueurs au fléau que constitue le dopage.

Il n'existe pas que dans les autres sports et la vigilance est plus que jamais de rigueur. On le constate, certaines substances appartiennent davantage au domaine festif qu'à un véritable désir de se doper à proprement dit mais elles sont interdites et leurs utilisateurs tombent sous le coup de la loi.

L'AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage) procède à des contrôles inopinés de plus en plus fréquents et les sanctions peuvent s'avérer très lourdes (jusqu'à 4 ans d'interdiction de compétitions officielles).

Elle vient de développer une plateforme d'apprentissage gratuite en ligne baptisée « Podium » qui proposera des modules destinés entre autres aux sportifs et éducateurs.

La FFPB vient de transmettre toutes les informations pratiques à l'ensemble des acteurs de la pelote.

## **VIOLENCE DANS LE SPORT**

1. Le dispositif « Signal-Sports » chargé de la lutte contre toutes formes de violences, notamment à caractère sexuel, est en cours à travers une campagne auprès du grand public sur réseaux sociaux.

L'information a été relayée par la FFPB et un kit de communication à télécharger a été mis à disposition.

En outre, par mail reçu le 12 mars, le Ministère nous fait part de la nouvelle loi du 8 mars 2024 visant à renforcer la protection des mineurs et l'honorabilité dans le sport.

Cette loi introduit plusieurs dispositions :

- l'harmonisation des modalités de contrôle d'honorabilité des éducateurs sportifs avec les dispositions du code de l'action sociale et des familles

- l'extension des mesures de police administrative d'interdiction d'exercer aux exploitants d'établissements d'activités physiques et sportives

- la consécration du principe de signalement des comportements dangereux à l'autorité administrative par les fédérations sportives agréées ainsi que par les exploitants/dirigeants d'établissements d'activités physiques et sportives.

Cette loi est d'application immédiate. Tout signalement de violence dans le sport qui est porté à votre connaissance doit être signalé dans les meilleurs délais à [signal-sports@sports.gouv.fr](mailto:signal-sports@sports.gouv.fr)

2. La FFPB a répondu une nouvelle fois aux directives ministérielles en matière de Violences dans le sport avec une intervention le vendredi 28 avril 2023 au siège de la FFPB de deux Conseillers Sport de la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports (DRAJES) du site de Limoges, Frédéric Lenoir et Anne Dugast, auprès de 7 candidats au Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Pelote Basque et de 4 entraîneurs nationaux sur le thème : « Prévention aux Violences Sexuelles et présentation sur les dangers du numérique ». Durée : 3h.

3. La FFPB a intensifié l'honorabilité dans le sport en modifiant son logiciel informatique de licences sportives et obligeant ainsi tous les éducateurs sportifs bénévoles et les exploitants d'établissements d'activités physiques et sportives (EAPS) à se déclarer lors du renouvellement de licence (anciennement uniquement lors d'une nouvelle licence sportive). Les juges-arbitres ont également été rajoutés à l'obligation de déclaration.

4. Le site internet de la FFPB présente une page complète consacrée à toutes les sortes de violences dans le sport.

Des informations pratiques sont à disposition dans la rubrique Accueil « Les violences parlons-en ».

### **QUALIOPi**

La loi du 5 septembre 2018 instaure l'obligation de certification pour tous les prestataires proposant des actions concourant au développement des compétences qui interviennent sur le marché conventionnel (fonds publics et/ou fonds mutualisés/paritaires) de la formation par apprentissage au bilan de compétences en passant par la VAE et la formation en situation de travail.

Le Centre National de Formation Pelote Basque de la FFPB a obtenu la certification Qualiopi le 23 décembre 2022 pour une durée de trois ans.

### **RECRUTEMENTS**

Eheina Dorratçague a signé son contrat Service Civique au sein de la FFPB le 19 décembre. Durée du contrat 8 mois, 24 h hebdomadaires, lundi-mardi-jeudi-vendredi avec possibilité d'interventions le weekend sur des évènements précis. Gérard Rossi a été désigné comme tuteur officiel.

Le poste d'éducateur sportif proposé par la Ligue de Pelote Basque de Saint-Pierre et Miquelon a été pourvu grâce à l'action de la FFPB. M. Jean-Marc Labandibar, de Saint Jean de Luz, a été engagé jusqu'au 30 novembre 2024.

### **COMMUNICATION**

La commission communication, créée, actualise et met en ligne du contenu pour différents canaux de communication.

#### Site web ffpb.net

131 896 sessions

60 737 utilisateurs uniques

220 870 pages ouvertes

Pics d'activité : Mars/Avril et Juillet/Août

49 articles publiés au profit d'une amélioration du contenu des pages.

#### Facebook

10 114 abonnés (+1 500 abonnés)

517 700 couvertures

512 publications dont 111 vidéos FFPB en direct (Finales nationales et événements)

582 stories

#### Instagram

4 525 abonnés (+822 abonnés)

27 100 couvertures

160 publications

582 stories

### Twitter

570 abonnés

### Youtube

2023 : 871 abonnés (+612 abonnés)

72 000 vues

12 800 heures de visionnage

732 700 impressions // 6,3% taux de transformation

171 diffusions (129 directs + 42 vidéos)

### Linkedin

507 abonnés (+147)

### Flickr

74 nouveaux albums

### Vidéos promotionnelles en collaboration avec la société EnyProd

- Teaser Championnat de France Main nue individuel 2024 : tournages sur 4 lieux avec participation des joueurs professionnels. 18 971 vues.

- Teaser 102<sup>ème</sup> Grande Semaine (en cours de tournage) : tournages sur 11 lieux avec participation des clubs locaux et finalistes de la 101<sup>ème</sup> Grande Semaine.

### Campagne médias

Dans Canal +, France 3 NoA, Sud-Ouest, TVPI, Médiabask et Pilota Ttiki, pour divers évènements : Masters de Bayonne, 101<sup>ème</sup> Grande Semaine, Finales des championnats de France Professionnels Cesta punta, Main nue en individuel et par équipes. Créations de multiformats web et print.

### Pilota magazine

Le Pilota magazine en numérique avec quelques exemplaires en format papier.

### Conférences de presse

Championnats de France Main nue Professionnels en individuel et par équipes avec création de supports à destination de la presse et du public.

### Evènements : Retransmissions en direct

- 101<sup>ème</sup> Grande Semaine de Pelote Basque. Annoncées en direct, le manque de couverture réseau de certains lieux n'a pas permis de retransmettre certaines finales.

- Championnat d'Europe des Nations Seniors en Trinquet (Oloron Sainte Marie)

- Championnats d'Europe Frontball Espoirs et Seniors (Castanet-Tolosan)

- Championnats de France de Main nue Pro et de Cesta punta en direct sur le YouTube de la FFPB et France 3 NoA.

*111 vidéos en direct sur Facebook, 129 directs et 42 vidéos sur YouTube. Un grand merci à Bruno De Ezcurra (directs main nue pro), Jeanne Lassartesse et Laurent De Elizondo (directs championnats de France et challenges nationaux), Marie Claude Delbos (photos Flickr), Jean-Marie Lapeyre (Pilota) et Lore Eguzquiza, présente un peu partout à la fois.*

## **CALENDRIERS SPORTIFS**

Les calendriers pour les années 2024 et 2025 sont prêts.

Les dates d'engagements, les lieux, dates et heures précises de toutes les finales nationales sont établis et ne souffriront d'aucune modification ultérieure.

## **CASQUES**

Quelques clubs ainsi que le Comité territorial du Pays-Basque ont alerté la FFPB à propos de la pénurie de casques qui devient très problématique.

La FFPB travaille activement avec le CRITT (Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie) de Châtelleraut qui procède à de multiples essais techniques avant homologation finale par l'organisme « Alienor Certification ».

M. Vincent Perry, fabricant, a également été reçu par la FFPB et une deuxième possibilité d'avancer sur ce dossier a vu le jour avec de nouveaux modèles de casques qu'il a conçus. Dès la décision d'homologation officielle en France, la FIPV l'entérinera et ces casques seront alors homologués pour les compétitions internationales également.

### **JOURNEE « Pelote contre la Faim »**

En collaboration avec la Délégation Action contre la Faim du Pays Basque et avec comme marraine Maritxu Housset Chapelet, ce rassemblement annuel s'est déroulé sur les installations du Biarritz Athletic Club à Biarritz. Comme toujours, une très belle réussite de solidarité sportive avec des équipes représentant diverses entreprises locales.

### **8. Approbation des résultats sportifs 2023**

Le Président, Lilou Echeverria, présente les résultats sportifs 2023 et qui sont consultables sur la brochure de l'AG 2024.

Un diaporama présente la totalité des podiums de Nationale A de l'année 2023 dans toutes les spécialités, ainsi que l'intégralité des podiums de la Grande Semaine 2023 dans toutes les catégories.

### **9. Approbation du budget prévisionnel 2024**

En ce qui concerne les Comptes 2023, Thierry Casteres, trésorier, ajoute et tient à préciser qu'une aide de 202 K€ nous est octroyée pour 1250 K€ de dépenses globales soit 16%.

Ces subventions viennent nous aider à financer 2 types d'actions :

- Développement / formation : actions « Passerelle », Pass'pelote, pratique sportive de la pelote féminine, sport adapté, ...

Pour 2023, par exemple, nous avons justifié de 152 K€ de frais pour 51 K€ d'aide ; en sachant que nous nous étions engagés à dépenser 90 K€.

- Concernant le haut niveau (dépenses liées aux équipes de France : préparation, matériels, frais de déplacements, hébergements, repas, ...), les pôles, le secteur médical pour 200 K€ de dépenses, et une aide de l'Etat (plus précisément l'ANS) à hauteur de 151 K€.

Concernant le budget 2024, nous arrivons à un exercice équilibré à 1,503 millions d'euros.

Cela tient compte d'un budget particulier lié à la Ligue des Nations de Paris pour 280 K€ (1 223 K€ de budget normal + 280 K€).

Au niveau des produits,

- les licences et affiliations représentent le poste principal à 691 K€
- vient ensuite l'ANS (& Ministère) pour 272 K€ dont 211 K€ pour les actions de développement et Haut niveau, d'aides perso, l'aide pour la gestion du PSF
- La billetterie (grande semaine et main nue pro et cesta pro) 140 K€
- Des aides & autres subventions (collectivités locales, ...) et mécénats 105 K€
- Autres 15 K€.

Au niveau des dépenses, le détail est précisé dans la plaquette. Nous pouvons le résumer sous l'angle analytique avec la répartition suivante :

- Les dépenses « générales » 663 K€ soit 44 % où sont enregistrées les salaires, les reversions aux ligues et comités (155 K€), l'assurance sur licence (120 K€), ...
- Le Haut Niveau et médical pour 268 K€ (18%)
- Le développement 95 K€ (6%)
- Les compétitions nationales 197 K€ (13%)
- Et cette année, la Ligue des Nations 280 K€ (19%).

## **10. Approbation du prix des licences 2025**

Lors d'un entretien entre le Président, Lilou Echeverria, et des représentants du groupe MMA, il a été évoqué le nombre croissant de sinistres et la très forte augmentation de la durée des arrêts de travail. En conséquence, le tarif de l'assurance Licence devra lui aussi augmenter. La FFPB propose donc d'augmenter le prix de la licence 2025 de 2 €.

Laurent Garcia, président de Kostakoak-Bidart, demande à combien s'élève concrètement la part de l'assurance sur l'augmentation proposée de 2€.  
Il aimerait également connaître le montant des indemnités reversées par l'assurance sur une année.

Le Président, Lilou Echeverria, s'engage à transmettre le montant précis de ces reversions à tous les clubs pour information.

David Garate, président de l'US St Laurent de Gosse, demande pourquoi augmenter le prix des licences alors que les résultats financiers FFPB sont très bons.

## **11. Approbation des modifications du Règlement intérieur**

Les modifications des articles du Règlement intérieur sont exposées, en relation directe avec les Statuts qui ont été votés en AGExtraordinaire ce jour.

Ci-dessous numéros des articles modifiés :

*122.7 Commission des Arbitres ajout f)*

15 COMMISSION DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU (CSHN)

16 COMMISSION DES ENTRAINEURS FEDERAUX

*Voir pièce jointe (1 Règlement intérieur).*

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des procès-verbaux des assemblées générales extraordinaire et ordinaire 2023, valide les termes de ces documents.

**CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.**

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral, valide les termes de ce rapport.

**CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.**

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu :

- la lecture du rapport financier sur la situation de l'Association pendant l'exercice clos le 31/12/2023 et sur les comptes dudit exercice,
- et la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, se traduisant par un déficit net de gestion de 14 512,77 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. Il est décidé d'affecter le déficit au report à nouveau.

**CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.**

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport d'activités, valide les termes de ce rapport.

**CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.**

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des résultats sportifs 2023, valide l'ensemble de ces résultats sportifs.

**CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.**

### **SIXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel 2024, approuve ledit budget.

**CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.**

### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du prix des licences 2025, approuve cette tarification.

**CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A LA MAJORITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.  
Contre : 3 – Abstention : 3 – Pour : 758.**

### **HUITIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des modifications du Règlement intérieur, approuve ces modifications.

**CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES.**

## **12. Arbitres : obligation de formation aux premiers secours**

C. Lagourgue, responsable Commission Arbitres, explique que le décret ministériel du 11 juin 2021 fait obligation à toutes les fédérations sportives de former leurs arbitres sur une « sensibilisation aux Gestes qui sauvent ».

Ceci est donc une obligation pour tous nos arbitres.

**Il revient donc aux fédérations d'informer et de faire appliquer ce décret par les ligues, comités et clubs.**

Il appartiendra à chaque Comité et Ligue de veiller à son application.

C. Lagourgue fait part de son inquiétude sur le fait que cette nouvelle exigence qui va s'ajouter à la formation et aux tests de validation des connaissances pour devenir arbitre fédéral risque de décourager de potentiels candidats.

Il faudra justifier de l'acquisition de cette formation de 2 heures (coût 60 euros les 2 heures) pour valider le titre d'arbitre fédéral.

P. Garaicoechea précise que cette formation peut être prise en charge par le PSF.

C. Lagourgue rappelle que le Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques prend à sa charge 70 % des frais de formation. Il signale qu'il est en négociation avec le SDIS 64 et ce même Conseil Départemental pour organiser des points de formations sur plusieurs villes du département 64 et pour la prise en charge totale des frais de formation.

Jacques Turon-Laborde, membre Comité Directeur & responsable Commission Paleta pelote de gomme pleine Vétérans FFPB, pose la question sur les dotations vestimentaires des juges et arbitres : le Comité Landes ou la FFPB.

Le Président, L. Echeverria, a examiné les devis présentés par C. Lagourgue. La FFPB s'engage à équiper prochainement ceux et seulement ceux qui officient régulièrement. Ils seront répertoriés très prochainement à partir de leur implication en 2023.

## **13. Service civique**

Gérard Rossi, membre Comité Directeur & Commission Technique et Pédagogique FFPB, prend la parole comme tuteur d'un Service Civique au sein de la FFPB.

La FFPB a signé un contrat Service Civique avec Eheina Dorratçague pour 8 mois (décembre 2023-août 2024), 24 h hebdomadaires.

Tous les détails : [www.ffpb.net/service-civique/](http://www.ffpb.net/service-civique/)

L. Echeverria indique que 9 contrats Service Civique ont été signés, sous la houlette du référent Enzo SAINT-ARROMAN.

17 dossiers Service civique à la pelote disponibles en 2024.

Coût minimum pour structure d'accueil : 113 €.

Trouver des jeunes avec du potentiel dans les clubs, ce qui peut être un bon tremplin pour ces jeunes.

## **14. Plan Sportif Fédéral 2024 (PSF)**

Pierre Garaicoechea présente les différents aspects du Projet Sportif Fédéral, les directives et enveloppes financières de l'ANS.

Pierre Garaicoechea et Ghislaine Lassus, élu du Comité Directeur FFPB, Pascal Bédère, Directeur Technique National, et Yoan Heguiabéhère, agent de développement, travaillent ensemble sur l'accompagnement des Clubs, Comités, Ligues qui présentent leurs projets, selon le budget fléché et les axes définis pour bénéficier des aides ANS.

### **Bilan PSF 2023 Ligues, Comités et Clubs**

Crédits de l'ANS (Agence Nationale du Sport) délégués à la FFPB : 174,3 K€ globalement (baisse de 3,3 %) dont 45,67 K€ pour l'île de La Réunion.

4 Ligues 26 500€

9 Comités 53 800€

30 Clubs 94 000€

ayant bénéficié de l'aide du PSF. En 2023, 43 structures.

### **Calendrier de la Campagne PSF 2024**

Crédits de l'ANS (Agence Nationale du Sport) délégués à la FFPB : 173,5 K€ globalement (baisse de 0,46 %) dont 45,5 K€ pour l'île de La Réunion.

L'enveloppe emploi et apprentissage reste gérée par les services de l'Etat.

Note de cadrage diffusée le 20 mars 2024.

Date limite de dépôt des demandes le 30 avril 2024.

Instruction des demandes en mai 2024.

Arbitrages de la Commission PSF fin mai 2024 et proposition à transmettre à l'ANS avant 31 mai 2024.

Validation de l'ANS en juin juillet 2024.

Mise en paiement fin août et septembre 2024.

Orientations stratégiques de développement fédérales selon 4 axes :

- Axe 1 : Développement de la pratique
- Axe 2 : Développement de l'éthique et de la citoyenneté
- Axe 3 : Promotion du sport Santé
- Axe 4 : Accession au sport de Haut Niveau.

Pour les structures ayant été aidées en 2023.

Si la structure ne demande pas de subvention en 2024, un CRF (Compte Rendu Financier) est à fournir avant le 30/06/2024 pour chaque action. A défaut la subvention sera à rembourser à l'ANS.

Si la structure demande une subvention en 2024,

- si l'action est réalisée : un compte rendu financier CRF doit être déposé avec le contenu de la nouvelle demande avant le 25 avril 2024
- si l'action est non réalisée : reversement de l'aide PSF.

Les structures faisant une première demande bénéficieront d'un accompagnement personnalisé.

Responsable administratif : Yoan HEGUIABEHÈRE.

Mail de contact : [psf@ffpb.net](mailto:psf@ffpb.net)

Code de la subvention sur compteasso : 1370

La campagne est lancée depuis le 15 mars 2024.

### **15. Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 – Club France La Villette**

La FFPB a été retenue pour assurer une des animations sportives sur le site du Club France dans le parc de la Grande Halle de La Villette. Les 2 & 3 août 2024 toute la journée, Y. Héguibéhère et G. Rossi de la FFPB animeront des initiations à l'aide du mur gonflable, aidés en cela de volontaires de la Ligue Ile de France, du Comité départemental de Paris et des clubs de pelote franciliens. Au même moment, un teaser préparé par la FFPB sera projeté sur le même site.

Les milliers de visiteurs attendus chaque jour auront ainsi la possibilité de découvrir notre sport, avec nous l'espérons quelques retombées positives sur le nombre d'éventuels futurs licenciés.

Le teaser est présenté aux membres de l'assemblée.

## **16. Comité Ethique, Intégrité et Déontologie - Commission Honorabilité**

Ce point a déjà été développé précédemment dans le rapport d'activités du secrétaire général.

## **17. Lutte contre le dopage**

Ce point a déjà été développé précédemment dans le rapport d'activités du secrétaire général.

## **18. Lutte contre les violences - dispositif Signal Sports**

Ce point a déjà été développé précédemment dans le rapport d'activités.

Pour terminer, le secrétaire général présente un livret conçu par la DRAJES Nouvelle-Aquitaine.

Cet outil d'accompagnement des encadrants pour aborder les sujets « Prévention & Sensibilisation dans le sport » - « Le numérique » - « Les valeurs » - « Les violences » vient d'être mis en ligne sur le site ffpb.net.

## **19. Intervention du DTN, M. Pascal Bédère**

Le DTN, Pascal Bédère, rappelle ce qu'est le Contrat de Délégation, les prérogatives de puissance publique qu'il délègue à une fédération et les missions que la loi et le règlement en vigueur lui confient.

Il précise également les engagements pris par la FFPB dans le cadre de la souscription au Contrat d'Engagement Républicain.

Le président de la FFPB et le DTN ont été reçus au Ministère pour évoquer le respect de tous les points de ces contrats.

Un nouveau point sera effectué en 2025. Lors du renouvellement du contrat, la FFPB demandera la délégation officielle pour la pratique du Parapelite.

Dans son rapport très complet, le DTN développe successivement les points marquants des actions menées en 2023 :

- le suivi des dispositifs ministériels et de l'Agence Nationale du Sport.
- la participation à la mise en place du contrôle d'honorabilité des éducateurs bénévoles et exploitants d'ERPS.
- la mise en place du plan fédéral de Prévention des violences dans le sport.
- la troisième session du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « Animateur » : 11 candidats reçus en 2023, ce qui porte à 38 le nombre de reçus depuis la mise en place de ce CQP "Animateur".
- le renouvellement de la validation de nos diplômes CQP et DEJEPS.
- la création de Ligues des Nations qualificatives pour les Championnats du monde, sous la houlette du président de la FFPB, 1<sup>er</sup> vice-président de la FIPV. Après la suppression des Coupes du monde en 2022, cette innovation s'avère déterminante pour donner de nouveaux objectifs à nos SHN et justifier de nouvelles compétitions de référence dans le but de pouvoir conserver la reconnaissance de Haut Niveau. La première Ligue de Nations en trinquet se déroulera à Paris du 21 au 28 septembre 2024 sur les installations de "Chiquito de Cambo" et de "La Cavalerie".
- le Plan de Performance Fédéral (PPF) validé en juin 2022 et le financement par le contrat de performance 2023 et les fonds propres fédéraux.
- les structures de haut niveau : Pôle France, Pôles Accession et Centres d'entraînement main nue et cesta punta.
- les critères d'accès aux Listes de Sportifs de Haut Niveau (SHN).
- les aides individualisées et Contrats d'Insertion Professionnelle (CIP).

- la préparation des championnats du monde M22 Frontons 30m et 54m en novembre 2023 au Mexique.
- l'accompagnement du Projet Sportif Fédéral (PSF).
- la participation à toutes les actions de développement (pelote scolaire, féminisation, parapelite, Equipe Technique Régionale...). Financement par le contrat de développement 2023 et les fonds propres fédéraux.

P. Bédère présente également les deux dispositifs "Vacances olympiques et paralympiques" et "1000 emplois socio-sportifs".

En guise de conclusion, il annonce le maintien par le Ministère des deux postes DTN et CTN Occitanie après son départ à la retraite ainsi que celui de Ramon Eguzkiza en fin d'année 2024. Il remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont collaboré avec lui.

L. Echeverria confirme que la FFPB demandera la délégation officielle pour la pratique du Parapelite. En effet, la convention signée avec la Fédération Française de Handisport indique que la FFH organise les tournois et la FFPB apporte le côté technique. Mais dans la pratique la FFPB organise ses compétitions.

Aussi cela entraînera une augmentation des licences FFPB : un joueur devra être licencié à la FFPB pour participer à des compétitions Parapelite.

## **20. Interventions des personnalités**

Xavier Cazaubon, président de la Fédération Internationale de Pelote Basque, en visioconférence, prend la parole. Il évoque :

- la sélection basque
- le nouveau Comité Directeur composé de divers membres de la France : Lilou Echeverria 1<sup>er</sup> vice-président en charge des Compétitions ; René Hardoy ; Claire Dutaret-Bordagaray ; Jeanne Lassartesse ; Pierre Sorçaburu ; Eric Irastorza,...
- l'appui de la FFPB pour le rétablissement des compétitions intermédiaires qualificatives pour les Championnats du Monde 2026 suite à la suppression des Coupes du monde
- la désignation des lieux des compétitions internationales : symbiose entre fédérations
- le One Wall : intégration de 21 pays supplémentaires
- le Comité International Olympique a la volonté que les Jeux Olympiques 2036 reviennent au Mexique
- les objectifs de la FIPV : consolidation - réalisation - extension.

## **21. Questions diverses**

Remise du Trophée AFCAM régional 2023 pelote basque catégorie Elite à Séverine GRACIET par C. Lagourgue en reconnaissance de sa carrière de joueuse, sa volonté d'intégrer la Commission Arbitres fédérale, son statut d'arbitre internationale.

## **22. Clôture de l'assemblée générale ordinaire par le président M. Lilou Echeverria**

Plus rien n'étant à délibérer et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire général.



Le Secrétaire Général,  
René HARDOY



Le Président,  
Lilou ECHEVERRIA

PJ : 1

Lien vers Document AG 2024 :

[https://ffpb.net/wp-content/uploads/2024/03/BROCHURE-AG-FFPB-2024\\_WEB-200dpi.pdf](https://ffpb.net/wp-content/uploads/2024/03/BROCHURE-AG-FFPB-2024_WEB-200dpi.pdf)